

VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue le jeudi 14 décembre 2017 à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, à compter de 19 h 30.

Présents sont Mesdames la Conseillère Rita D. Turriff et Messieurs les Conseillers Luc Hamelin, Simon Brochu et Raynald Banville, formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Madame Carolle-Anne Dubé.

Est aussi présent, Monsieur Stéphane Marcheterre, Directeur Général et secrétaire-trésorier.

RÉSOLUTION #17-12-226
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que l'assemblée spéciale du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer soit ouverte à 19 h 30.

RÉSOLUTION #17-12-227
ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte l'ordre du jour suivant pour la séance :

- 1- Ouverture
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture du projet de Règlement #17-118 - Prévisions budgétaires et imposition des taxes foncières, des taxes de services et les tarifs pour l'année financière 2018;
- 4- Période de questions portant sur le projet de Règlement #17-118 - Prévisions budgétaires et imposition des taxes foncières, des taxes de services et les tarifs pour l'année financière 2018;
- 5- Adoption du Règlement #17-118 - Prévisions budgétaires et imposition des taxes foncières, des taxes de services et les tarifs pour l'année financière 2018
- 6- Levée de l'assemblée.

4- La période de questions a débuté à 19 h 50 et s'est terminée à 20h25.

5- Adoption du règlement #17-118.

RÉSOLUTION #17-12-228
ADOPTION DU RÈGLEMENT # 17-118

CONSIDÉRANT QU'avis de motion concernant le présent règlement a été donné à la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le 13 novembre 2017;

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte le présent règlement tel que déposé et remis aux membres du conseil.

6- Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION #17-12-229
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Conseiller Simon Brochu propose que la présente séance soit levée à 20h25.

Carolle-Anne Dubé, Mairesse

Stéphane Marcheterre,
Directeur Général et secrétaire-trésorier